

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 15 (1877)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Un miracle pour rire  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184191>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

prier son jardin pour l'établissement du pneumatique, et en retirer une somme rondelette, s'approche un jour de M. Thiers, alors en séjour à Beau-Rivage, et lui dit :

— Dites-voir, Monsieur Thiers, vous qui avez été syndic de Paris et qui savez tout, croyez-vous que ce pneumatique se fasse ?

— Hélas, ma bonne femme, répond l'ancien président de la République, il s'agit ici d'une affaire toute locale à laquelle je suis complètement étranger; je regrette de ne pouvoir répondre à la question que vous me posez.

— Ah! voilà... mais je crois que ce sont des gens qui peuvent payer, y m'en ont l'air...

— Bonjour, madame, fit le diplomate en tournant sur ses petits talons.

Quoi qu'il en soit, Ouchy, qui a déjà un port, un grand hôtel, une horloge et un billard, aura bientôt sa gare et verra doubler le chiffre de ses voyageurs. Quatre-vingts petits bateaux sont en construction, pour être livrés à l'ouverture de la ligne Lausanne-Ouchy (pardon, j'ai voulu dire Ouchy-Lausanne), ouverture qui doit avoir lieu dans le courant d'avril.

Nous craignons que la question du Palais de justice fédéral, déjà si agitée et si indécise, ne subisse encore un regrettable incident. Il est fort probable que la population d'Ouchy, grisée par ses nouveaux succès et la perspective d'un avenir des plus prospères, ne soulève un incident tendant à examiner s'il n'y aurait pas lieu à suivre le mouvement de la ville qui se porte évidemment vers ces bords, et à construire le palais sur le quai ou même sur pilotis. C'est ce que l'avenir nous apprendra. L. M.

#### On rudo pétro.

Tot parai l'ai a dài dzeins que pâvon rudo medzi. Ne sé pas dein lo mondo iò reduison tot, à mein que ne séyon coumeint lè vatsés, que n'ausson on pétro à dou carnotsets, que l'agaffon tant què que y'ein aussè ion dè pliein, et que ruminon aprés.

On lulu dè pè lo Dzessenâi, qu'étai pè châotré, avai été einvitâ à n'on repé dè noce iò on avai tot à remolhie-mor, et iò on arâi de qu'on fasai ào piférè po bâfrâ. D'a premi, nion ne desai rein, on oïessai què croussî et avalâ et lè coutés et lè forstettès fasont on brelan dè metsance. Après avai prâo pifrâ, l'appétit cálavè tsau pou et lè dzeins coumeinciron à menâ lo mor. Lo Tutche ne desai adè rein, mâ l'einforâvè adè; ye sè peinsâve : « pas se sou dè tant djâzâ ora, ti lè iadzo que 'na tchîvra bélè, le pai onna mooce, » et lo gaillâ tros-sâvè adè.

— Eh! bien, Hantz! qu'on lâi fâ, que dites-vous de bon ?

— Eh pien che bense ine chôsse il est pas tant chiste.

— Et quoi ?

— On tit : l'âpetit il fient en manchant; eh pien, che sais pas : foila ine hérâ bâssé que che manche et l'âpetit il est pas encore fénou.

#### Onna couïenarda.

Vaitse z'ein iena que l'est tot lo contréro dè clia à la Janette à Bondon. Stu coup, la fenna étai n'agné, tandique l'hommo étai 'na tsaravouta.

Don stu coo étai on ronnârè qu'étai adé grindzo et ti lè quattro ào cinq dzo, cein ne ratavè pas, passâvè sa colère ein baileint 'na distribuchon à sa fenna, que n'ein poivè pas dâo mé. Se l'avai étâ ào cabaret et qu'on lâi aussè de oquie po lo contrariy, revegnâi à l'hotô, et crac : onna débordenâie à la fenna! et c'ètai adé dinsè, po rein dâo tot, on gros mot et on pétâ ào bet.

On dzo la fiaise tant qu'à l'étaidrâ su lè carrons, que la pourra fenna fe dâi sicliâïs, dâo tant que cein lâi fasai mau, que lè vesenès qu'oïron cé détertin sè desirion : Vao fini pè la tiâ; allein vâi vairé!... Le vont... Lo crouïo bougros, quand l'avai fini sè pouetès manâïrè, s'ein allâvè dé perquie, et quand clliâo coumârè arreviron, la Diustine (que l'étai don lo nom dè clia pourra fenna) sè panâ vito lè ge avoué son fâordâi po ne pas qu'on vayé que l'avai pliorâ. Adon clliâo pernettès lâi firon :

— Te n'hommo a étâ rudo crouïo, pourra Diustine; cein fâ maubin de cein oûrè quand tè rolhiè; cein ne pâo pas restâ dinsè; n'as-tou pas bin dâo mau ?

— Oh vouaïquie! dese la pourra dzein, ein fâseint état dè rirè on petit pou, on est accoutemâ à clliâo couïenardès !

#### Un miraicle pour rire.

Le nommé Jean Loo, demeurant à Sarrancolin (Hautes-Pyrénées), ayant été condamné par le tribunal correctionnel de Bagnères à six mois d'emprisonnement pour vol, résolut de faire casser par Dieu le jugement rendu contre lui par les hommes, et, dans le but de se réhabiliter aux yeux de ses concitoyens, imagina le miracle suivant, qui vaut bien ceux qu'on a fabriqués dans ces derniers temps :

Il s'introduisit une nuit dans l'église du village, disposa les chaises en carré au milieu du chœur, dressa sur ces sièges des planches en forme de socle, les couvrit d'ornements sacerdotaux et hissa au sommet une couronne de la Vierge. Il entoura cet étrange monument de grands chandeliers d'autel et alluma les cierges; puis il monta au clocher, attacha ensemble les cordes de toutes les cloches, les rejeta en dehors pour les reprendre en sortant de l'église, et, se perchant sur un arbre voisin, il se mit à sonner de toutes ses forces.

Les habitants les plus proches se réveillent en sursaut et courrent vers l'église; les suppositions les plus effrayantes s'emparent des imaginations; il y a évidemment quelque chose de surnaturel dans le phénomène qu'ils ont sous les yeux. La nuit se passe en conjectures, en épouvantes, en résolutions courageuses aussitôt abandonnées. Enfin, le jour commence à poindre. Encouragé par sa clarté douceuse, le sonneur, flanqué de deux gardes forestiers armés jusqu'aux dents, se décide à ouvrir la porte de l'église.

Les gardes entrent, la foule les suit et... tourne autour du monument. On remarque de nombreux placards couverts d'écriture et attachés avec des épingles sur les chapes et sur les chasubles. On lit ces écrits, qui tous certifient que Loo, condamné comme voleur, est un parfait honnête homme et portent les signatures de Jésus-Christ, de la Sainte-Vierge, de saint Pierre, de saint Jean et d'autres autorités célestes.

Voici un spécimen de ces certificats :

« Au nom du Christ, vous allez reconnaître l'innocent que les faux témoins ont fait souffrir. Il faudrait que les hommes eussent honte d'avoir fait ce qu'ils ont fait contre Loo. »

» Signé : SAINT PIERRE, portier du ciel. »

Les habitants de Sarrancolia crurent à un miracle jusqu'au jour où une nouvelle information judiciaire démontra que Loo était l'auteur des certificats attribués à Jésus-Christ, etc.

On reconnut aussi que Loo avait commis de nouveaux vols, à raison desquels le tribunal de Bagnères l'a condamné à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance.

La cour de Pau, devant laquelle il a interjeté appel, vient de confirmer entièrement le jugement du tribunal de Bagnères.

A l'audience, Jean Loo s'est défendu avec énergie, et il a eu une réponse bien amusante.

*M. le président.* — Ainsi, prévenu, vous persistez à nier avoir pris part à la scène sacrilège dont on vous accuse ?

*Le prévenu.* — Hélas ! M. le président, comment aurais-je fait ? Je ne sors jamais après le coucher du soleil ; ma santé s'y oppose !

Or, il est à noter que la cour d'appel se trouvait en présence du plus fameux rôdeur de nuit de la contrée.

Rarement notre théâtre a vu une soirée plus brillante que celle de vendredi dernier. La scène était occupée par Messieurs les Zofingiens, transformés pour la circonstance en mari jaloux ou en tendres soupirants. Le parterre, les pourtours, les loges recélaient une foule de jeunes beautés dont les applaudissements empressés encourageaient l'ardeur des exécutants. Ces applaudissements étaient mérités ; il est tels rôles, ceux de l'oncle Isidore, de Gaston Delamarre et de l'oncle Montchanin, qu'on aurait crus remplis par des comédiens de profession.

La partie musicale a fourni l'occasion, trop rare à notre avis, d'apprécier le travail consciencieux de la Société de Zofingue et de son habile directeur M. Hössli.

Bref, la soirée a été des mieux réussies ; de doux regards se sont échangés entre la scène et les spectateurs ; les papas se sont retirés satisfaits et les mamans aussi.

Ajoutons, pour ceux de nos lecteurs qui ont à cœur la conservation de notre édifice national, que le produit de cette soirée doit être affecté à la res-

tauration artistique de la cathédrale. C'est là une destination excellente ; il faut en tenir compte à notre jeunesse académique, ainsi que du bon goût qui préside à ses récréations.

Mardi, la troupe de M. Vaslin nous a donné une première représentation de *Ma nièce et Mon ours*, folie-vaudeville dont les situations comiques et l'incroyable imbroglio ont provoqué du commencement à la fin un rire général et ininterrompu.

### Boutades.

Mme de R... demandait hier une toilette nouvelle à son mari.

— Mais, ma bonne amie, lui répondit celui-ci, c'est la troisième depuis deux mois, et tu conviendras...

— Tu me feras mourir ! reprend Mme de R... en sanglotant, et tu verras que mon enterrement te coûtera bien plus cher qu'une robe.

— Je ne dis pas, continue le mari, mais au moins c'est une dépense une fois faite.

— Pourquoi l'amour est-il toujours représenté sous les traits d'un enfant ?

— Parce que l'amour n'atteint jamais l'âge de l'expérience.

— Pourtant que de vieillards n'a-t-on pas vu...

— Parfaitement. C'est l'enfance qui recommence.

Un enfant gâté joue dans la cour de la maison. Tout à coup il s'approche du bâtiment, se hausse sur ses petits pieds, et, tendant le nez à sa mère qui le surveille d'une fenêtre du troisième étage :

— Maman, dit-il, mouche-moi.

Le comte de X... a une femme comme il y en a peu, c'est-à-dire qu'elle est coquette, jalouse, bavarde, et par dessus tout curieuse, mais curieuse !

Ne sachant comment s'y prendre pour lui cacher une lettre qu'il ne pouvait détruire, le comte se promenait dans sa chambre à grands pas et invoquait le génie des stratagèmes, lorsque son frère entra.

— Vicomte, toi qui es un homme avisé, tire-moi d'embarras. Dis-moi comment je dois m'y prendre pour dérober sûrement cette lettre aux regards indiscrets de ma chère femme.

— Rien de plus simple. Mets-la entre la première et la seconde page d'un bon livre.

On nous envoie de Constantinople, dit le *Figaro*, deux anecdotes sur la Conférence.

A la lecture d'une proposition, Safvet-Pacha s'oublia au point de s'écrier :

— C'est inadmissible !

— Ce mot est peu parlementaire, s'écria toute l'assemblée.

— Pardon, répondit Safvet, qui se leva, et, s'en